



Service Voies Publiques et Réseaux

**Le Maire de Colmar vous informe :
des travaux vont avoir lieu près de chez vous**

Quels travaux ?

Aménagement de la rue du Pont Rouge

Quand ?

Démarrage des travaux de voirie : **23 octobre 2017**

Fin projetée des travaux (hors marquage au sol) : **24 novembre 2017**

Qui ?

Vont intervenir : les entreprises EUROVIA (voirie), VIGILEC (éclairage public)

Combien ?

Coût des travaux supporté par le budget de la Ville :

- voirie : 225 000 euros TTC

- éclairage public : 65 000 euros TTC

Observations :

La circulation des véhicules sera interdite sauf riverains et dans la mesure où le chantier le permettra.

Le stationnement des véhicules sera également interdit dans la zone de travaux.

Concernant les bennes à ordures, celles-ci devront être rapatriées vers le carrefour rue du Pont Rouge/Route d'Ingersheim, sous peine de ne pas être collectées.

Renseignements :

Service Voies Publiques et Réseaux – M. MULLER – 03 89 20 68 68 poste 1575

La Ville de Colmar souhaite que ces travaux contribuent à l'amélioration de votre cadre de vie et vous remercie de votre compréhension pour la gêne occasionnée en la circonstance.